CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88068** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 13/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1992

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE
Siret : 384 389 243 00013
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 7117379
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 652183/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 652183/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : HOURQUEBIE

785 ROUTE DU BOURG
64120 BEYRIE-SUR-JOYEUSE

Téléphone : 05 59 65 95 25 **Fax :** 05 59 65 93 41
Portable : 06 79 23 96 91
Responsabilité légale :
HOURQUEBIE THOMAS CO-GÉRANT / HOURQUEBIE RENE CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@hourquebie.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 904 202 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	9	05/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/04/2026 13:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.